



AVIS AUX NAVIGATEURS

PORT DE PLAISANCE DE LA ROCHELLE



Avis N° 11/2020 - Objet : relais information préfectorale, galettes hydrocarbures

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :

Suite aux informations reçues de la Préfecture au sujet de galettes d'hydrocarbures arrivées sur le littoral de la Loire Atlantique, voici les consignes de vigilance et les mesures à mettre en œuvre en cas de découverte de produits suspects sur les plages :

« Des galettes d'hydrocarbure ont été trouvées sur certaines plages de Loire-Atlantique et de Vendée.

Dans un communiqué de presse publié le 20 février 2020, le Préfet Maritime Atlantique précise que les analyses du CEDRE montrent de grandes similarités avec le fioul de propulsion issu du navire Grande America. A cette heure, aucun signalement de pollution n'a été porté à la connaissance des services de l'État en Charente-Maritime.

Pour mémoire, en cas de découverte de polluants, il vous appartient de :

- ne pas manipuler les matières ;
- interdire l'accès en installant un périmètre de sécurité ;
- prévenir les services de la préfecture :
 - par mail : pref-grande-america@charente-maritime.gouv.fr
 - par téléphone : 05.46.27.43.00 (standard de la préfecture hors heures ouvrées)
- prévenir les services du SDIS (CODIS : 05 46 55 78 71) »

Diffusion :

- x Plaisanciers port de La Rochelle
- x Affichage capitainerie
- x Personnel capitainerie
- x Professionnels du nautisme La Rochelle
- x Croisiéristes / bus de mer / passeur
- x Associations nautiques rochelaises
- x Ports de proximité
- x CROSS Etel

Fait à La Rochelle, le 25 février 2020

Patrice BERNIER

Maitre de Port Principal,